

## **Rentrée des classes 2010-2011 au secondaire 2**

### **Stabilité des effectifs d'élèves entrant au lycée et augmentation sensible de l'offre des places d'apprentissage**

**Lundi 16 août 2010, les écoles du secondaire 2 ont accueilli les apprenants de la formation professionnelle, alors que les étudiants des lycées font leur rentrée scolaire le lundi 23 août 2010. Au total ce sont 3.364 jeunes qui commencent cette année une formation postobligatoire: 2.237 dans les centres de formation professionnelle et 1.127 dans les lycées.**

La rentrée des écoles postobligatoires neuchâteloises est marquée cette année par une stabilité des effectifs d'élèves commençant le lycée (toutes filières confondues). Ainsi, la baisse démographique qui s'était fait sentir au cours des deux dernières années semble déjà passée. En ce qui concerne les effectifs de première année en formation professionnelle, ceux-ci sont encore en légère croissance. De plus, une augmentation sensible du nombre de place d'apprentissages disponible est relevée. Il s'agit de troisième hausse consécutive et de la plus forte augmentation depuis 2001. Les efforts des pouvoirs publics entrepris ces dernières années portent leurs fruits.

Par ailleurs, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) poursuit ses efforts pour améliorer la transition entre l'école obligatoire et le secondaire 2 afin d'éviter autant que possible les échecs et les changements d'orientation encore bien trop nombreux au début des formations postobligatoires.

#### **Poursuite de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques**

Ainsi, l'année scolaire 2010-2011 est à nouveau fortement marquée par la poursuite de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques visant notamment à attirer un plus grand nombre d'élèves libérables en formation professionnelle, à augmenter drastiquement la part des formations professionnelles en entreprise (formation duale) par rapport aux formations en écoles à plein temps, à recentrer l'offre de formation professionnelle sur les métiers essentiels pour le développement de la région et optimiser l'offre de formation au plan intercantonal (région BEJUNE).

Ces objectifs ambitieux doivent être atteints d'ici six ans. L'atteinte de ces objectifs n'est possible que grâce à une forte mobilisation des employeurs privés, publics et para-publics en faveur de l'apprentissage dual, car les partenaires sont convaincus de la justesse de cette voie de formation pour l'économie de notre pays. Le DECS tient à remercier l'engagement déjà montré par les employeurs du canton pour atteindre ces objectifs.

## **Situation des filières de formation professionnelle**

Parmi les principales tendances observées en formation professionnelle à la rentrée d'août 2010, il est à relever que la croissance des effectifs constatée jusqu'en 2008, dans les domaines techniques, est stoppée. Ceci est certainement dû à l'influence de la conjoncture économique.

Alors que dans le domaine de la santé et du social, une forte augmentation des effectifs est constatée, ceci en lien avec les nouvelles offres de formation à l'ESTER-CIFOM, le domaine du commerce et de la vente enregistre une légère baisse.

Dans les domaines de la construction et des arts et métiers, les effectifs sont en augmentation. Pour rappel, en août 2009, des places d'apprentissage restaient disponibles dans ces domaines et des efforts de promotion ont donc été menés auprès des jeunes et de leur famille.

Au vu de la demande toujours très importante, les directions des centres professionnels concernés ont cherché à stabiliser les effectifs de préapprentissage et à encourager les jeunes ayant le potentiel à débiter un apprentissage directement au sortir de la scolarité obligatoire.

Comme ces dernières années, les jeunes restés sans solution au terme de leur scolarité obligatoire se sont vu offrir un accompagnement et des conseils dispensés par des conseillers en orientation professionnelle dans le cadre du mentoring, action qui s'inscrit dans le concept de case management soutenu par la Confédération. A ce jour, sur les 65 jeunes annoncés, 45 jeunes ont trouvé une solution de longue durée (formation duale (13), stages, séjours linguistiques, préapprentissage, SEMO<sup>1</sup>). Les 20 jeunes sans solution bénéficieront d'un encadrement spécifique pour l'année à venir, s'ils le souhaitent.

## **Situation des filières de formation générale**

Pour la première fois depuis 2002, la rentrée scolaire 2009 avait montré une baisse notable de l'effectif global dans les lycées, soit de l'ordre de 5%, ceci aussi bien en école de culture générale qu'en diplôme de commerce ou en maturité gymnasiale. Cette tendance ne s'est pas reproduite cette année puisque, toutes filières confondues, les trois lycées cantonaux comptent une baisse de l'ordre de 0,2%, soit une stabilité.

Une nouvelle diminution des effectifs est attendue à la rentrée scolaire 2011, suite à la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Conseil d'Etat et suite à la mise en place de nouvelles conditions d'admission en école de culture générale (suivie de la maturité spécialisée), dans la filière CFC de commerce à plein temps, ainsi qu'en maturité professionnelle santé-social ou commerciale à plein temps.

En 2009, la baisse des effectifs en maturité gymnasiale était de 4,5%. Elle n'est cette année que de 0,4% (8 élèves). De plus, en maturité gymnasiale, le nombre d'élèves en première année a augmenté de 3% (19 élèves). En école de culture générale, une diminution importante du nombre d'inscriptions en première année (25%) est enregistrée, suite au remplacement à l'ESTER, de cette filière par une maturité professionnelle santé-social en 4 ans. Finalement, le nombre d'inscriptions en diplôme de commerce et en maturité professionnelle commerciale diminue légèrement (3%), alors qu'une diminution de l'ordre de 11% avait été enregistrée en 2009.

## **Nouvelle progression de l'offre de places d'apprentissage**

En dépit de la crise économique, l'offre de places d'apprentissage marque une nouvelle fois une progression significative (près de 7,5%). Ce résultat très encourageant est certainement encore une fois le fruit à la fois des efforts de sensibilisation et de démarchage menés par le Service des formations postobligatoires (SFPO) avec le soutien de la Confédération et de l'attitude constructive et responsable des associations et des employeurs de notre canton. Une centaine de places sont actuellement disponibles et les contrats d'apprentissage peuvent encore être conclus et enregistrés durant les semaines à venir.

## **De nombreux projets en cours**

Deux expériences pilotes de validation des acquis pour adultes sont menées dans le canton de Neuchâtel, avec l'autorisation de la Confédération. Elles concernent les métiers d'assistant socio-éducatif et d'employé de commerce. La validation des acquis permet à des personnes ayant un cursus scolaire n'ayant pas abouti à un titre reconnu dans le domaine où elles exercent, de faire valoir les expériences vécues dans leurs sphères privée, sociale et professionnelle par l'élaboration d'un portfolio mettant en évidence les compétences acquises en lien avec un métier menant au CFC. Des experts évaluent les compétences acquises et celles qui doivent éventuellement faire l'objet d'une formation complémentaire. Une fois les éventuelles lacunes comblées, le CFC peut être délivré. Le canton va déposer dans le courant de l'automne, une demande d'accréditation pour pouvoir offrir en 2011, cette nouvelle voie de certification aux Neuchâtelois intéressés.

Dans le cadre de son Programme de législature 2010-2013, le Conseil d'Etat a la volonté de diminuer les filières et les effectifs des écoles à plein temps, avec un transfert progressif d'une partie des élèves dans les différentes voies de l'apprentissage en dual.

Dès cette rentrée scolaire, le Canton de Neuchâtel a introduit au CIFOM-ESTER, la maturité professionnelle santé-sociale en quatre ans, complétant la filière en 3 ans. Ces deux maturités permettent l'accès aux HES.

En outre, la maturité spécialisée sera pour la première fois introduite à partir de la rentrée scolaire 2011-2012 à l'Ecole supérieure Numa-Droz (ESND) du Lycée Jean-Piaget (LJP) et proposée dans le domaine de la santé et dans le domaine du travail social. Complétant un certificat de culture générale, cette maturité permet l'accès direct aux études dans une Haute école spécialisée du domaine. De plus, dès la rentrée scolaire 2011-2012, le certificat de culture générale ne sera offert qu'au LJP pour les élèves de première année.

Dès la rentrée scolaire 2011-2012, le diplôme de commerce, devenu CFC en école à plein temps suite aux réformes demandées par la Confédération, sera uniquement dispensé au CIFOM-ESTER, alors que la maturité professionnelle commerciale sera offerte au CIFOM-ESTER et au LJP.

Pour accompagner les réformes qui seront introduites dès la rentrée scolaire 2011-2012, les conditions d'accès aux différentes filières de formation à plein temps ont été reformulées. Elles entreront en vigueur à la prochaine rentrée scolaire et permettront de nouvelles passerelles, notamment pour les élèves de section préprofessionnelle. En effet, ceux-ci pourront, en fonction de leurs résultats scolaires, entrer dans les filières de maturité professionnelle ou de maturité spécialisée sans passer par les classes de raccordement.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.**

**Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires, tél. 032 889 69 40.**

Neuchâtel, le 23 août 2010

---

<sup>i</sup> Semestre de Motivation